

Ententes de partenariat avec les académies et les lycées français

Afin de suivre les grilles de cheminement d'un an proposées, nous supposons que les candidats possèdent un BAC général et qu'ils ont obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 aux épreuves équivalentes.

Des cours de formation générale, supplémentaires à ceux prévus au cheminement d'un an, pourraient devoir être suivis.

	Bac général				EQ par gradation		
	Bac Pro	Bac Techno	Série L ou S	BTS	Détenteurs d'un BTS		
601-JEB-NF	OUI	OUI	OUI	OUI	8/20		
601-101-MQ	NON	OUI	OUI	NON			
601-102-MQ	NON	OUI	OUI	NON			
601-103-MQ	Aucune équivalence possible, cours préparatoire à l'Épreuve uniforme de français obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.						
340-101-MQ	NON	OUI	OUI	NON			
340-102-MQ	NON	NON	OUI	OUI		9/20	
340-JEA-NF	NON	NON	OUI	NON			
109-101-MQ	NON	OUI*	OUI*		8/20		
109-102-MQ	NON	OUI*	OUI*			9/20	10/20
109-103-MQ	NON	OUI*	OUI*				10/20
COM-001-MQ	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
COM-002-MQ	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
604-101-MQ	NON	NON	NON	NON	NON		
604-XXX-MQ	NON	NON	NON	NON	NON		
Toutes les autres formations de France ou autres pays	13 années		→	3 cours d'éducation physique ¹			
	12 années		→	2 cours complémentaires ⁵			

*Sauf pour les programmes 181.A0, 311.A0, 310.A0 (citoyen canadien ayant étudié hors Québec)

¹ À la condition de retrouver des cours d'éducation physique réussis au relevé de notes des classes de niveau de 12^e et 13^e année de scolarité.

Pour l'épreuve équivalente de français, le candidat doit valider le seuil minimal aux deux épreuves pour obtenir l'équivalence (oral et écrit).